



# Rapport d'activités

# 2017



Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin



# Edito



**Le rapport d'activités rend compte, cette année encore, de l'important travail réalisé par l'Agglomération, au service de notre territoire et de ses habitants.**

Alors même que notre collectivité s'est vue confirmée, par la loi Notre, dans son rôle d'acteur central de la transformation du territoire, le travail conjoint des élus et des agents de l'Agglomération Hénin-Carvin a permis à celle-ci de rester présente et active en 2017.

Chaque année présente de nouveaux défis à la construction d'un territoire équilibré et solidaire, au maintien de services publics de qualité et de proximité, et à l'exercice de nos compétences.

À commencer par le développement économique qui demeure une priorité, le développement croissant de nos huit zones d'activité, nos pépinières d'entreprise, nos bâtiments-relais sont autant d'éléments structurants qui attirent de nouveaux créateurs d'emplois.

**Parce qu'en diversifiant l'activité, nous donnons à chacun la possibilité de trouver sa place dans le monde du travail, et de réduire ses déplacements.**

Au-delà des projets d'investissement et de création d'entreprise, le commerce de proximité joue un rôle essentiel dans l'animation de la vie locale, et répond aux besoins des populations des centres-villes. C'est pourquoi il est hors de question de les laisser tomber. Nous travaillons à consolider l'attractivité du centre-ville, en menant une politique active de soutien aux petits commerces.

Pour le bien-être de nos administrés, là encore, la lutte contre l'habitat insalubre et la précarité énergétique sont une priorité en 2017. L'Agglomération a su s'emparer de l'opportunité offerte aux territoires, de porter une ambition pour la rénovation de leurs cités minières, avec la signature de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier.

**Parce que rien ne prédestine les habitants de notre territoire à vivre moins bien qu'ailleurs.**

Une transformation du cadre de vie qui s'incarne aussi dans l'action menée autour de la requalification de notre environnement et de sa préservation, à l'image des actions issues du Plan climat air énergie. Cela se traduit aussi à travers l'éducation à l'environnement : près de 4 000 élèves ont été sensibilisés par les animations pédagogiques d'Aquaterra.

**Parce que l'on peut mettre en place toutes les politiques de protection de l'environnement, si elles ne sont pas partagées par le public, elles ne pourront pas être totalement efficaces.**

C'est aussi la raison qui nous pousse à faire du sport comme de la culture un outil au service de politiques publiques ambitieuses, et d'une intervention active de l'Agglomération : près de 600 000 euros ont été consacrés aux dispositifs d'accès au sport et à la culture.

2017 représente pour l'Agglomération et ses habitants une année particulièrement riche en projets et en événements. Et à nouveau, les services ont répondu présents dans leur réussite.

**Christophe PILCH**

Président de la Communauté d'Agglomération  
Hénin-Carvin  
Maire de Courrières



# Sommaire

- 6 Bureau Communautaire
- 7 Organigramme
- 8 Développement économique
- 10 Emploi | Formation
- 11 Nouvelles technologies | La Fibre
- 12 Habitat
- 14 Culture | RCM
- 16 Environnement | Développement durable
- 18 Déchets
- 19 Eau
- 20 Administration Générale
- 22 Territoire de projets
- 24 Communication
- 25 Tourisme
- 26 Cohésion sociale
- 27 Sport
- 28 Santé
- 29 Droit et Prévention
- 30 Utile



# Le bureau communautaire

## Le Président



**Christophe Pilch**  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Hénin-Carvin  
Maire de Courrières

## Le bureau communautaire (18 membres)

Le Président, les 13 Vices-Présidents  
et 4 membres élus :



**Bruno Yard**  
Maire de Montigny-en-Gohelle



**Bernard Cardon**  
Maire de Courcelles-lès-Lens



**Steve Briois**  
Maire d'Hénin-Beaumont



**André Jakubowski**  
Conseiller communautaire de Dourges

## Les 13 Vice-Présidents de l'exécutif



**Christine Toutain**  
1<sup>ère</sup> Vice-Présidente déléguée à  
l'administration générale et à  
la communication  
Maire de Bois-Bernard



**Jean Urbaniak**  
4<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
à l'habitat  
Maire de Noyelles-Godault



**Valérie Petit**  
7<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
à la politique de la ville et à  
la prévention de la délinquance  
Maire d'Evin-Malmaison



**Régis Delattre**  
10<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
aux finances  
Adjoint au maire de Carvin



**Stanislas Smuraga**  
13<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
à l'eau et à l'assainissement  
Conseiller municipal de Montigny-en-Gohelle



**Christian Musial**  
2<sup>e</sup> Vice-Président délégué à  
l'environnement et  
au développement durable  
Maire de Leforest



**Fabienne Dupuis**  
5<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
aux ressources humaines  
Maire de Oignies



**Daniel Maciejasz**  
8<sup>e</sup> Vice-Président délégué au  
développement économique, à  
l'emploi et à la formation professionnelle  
Maire de Libercourt



**François Théret**  
11<sup>e</sup> Vice-Président délégué à  
la promotion du territoire,  
au tourisme et à la culture  
Adjoint au maire de Courrières



**Valérie Cuvillier**  
3<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée aux  
Grands projets communautaires  
et au déploiement de la fibre  
Maire de Rouvroy



**Philippe Kemel**  
6<sup>e</sup> Vice-Président délégué à  
l'aménagement du territoire  
et aux transports  
Maire de Carvin



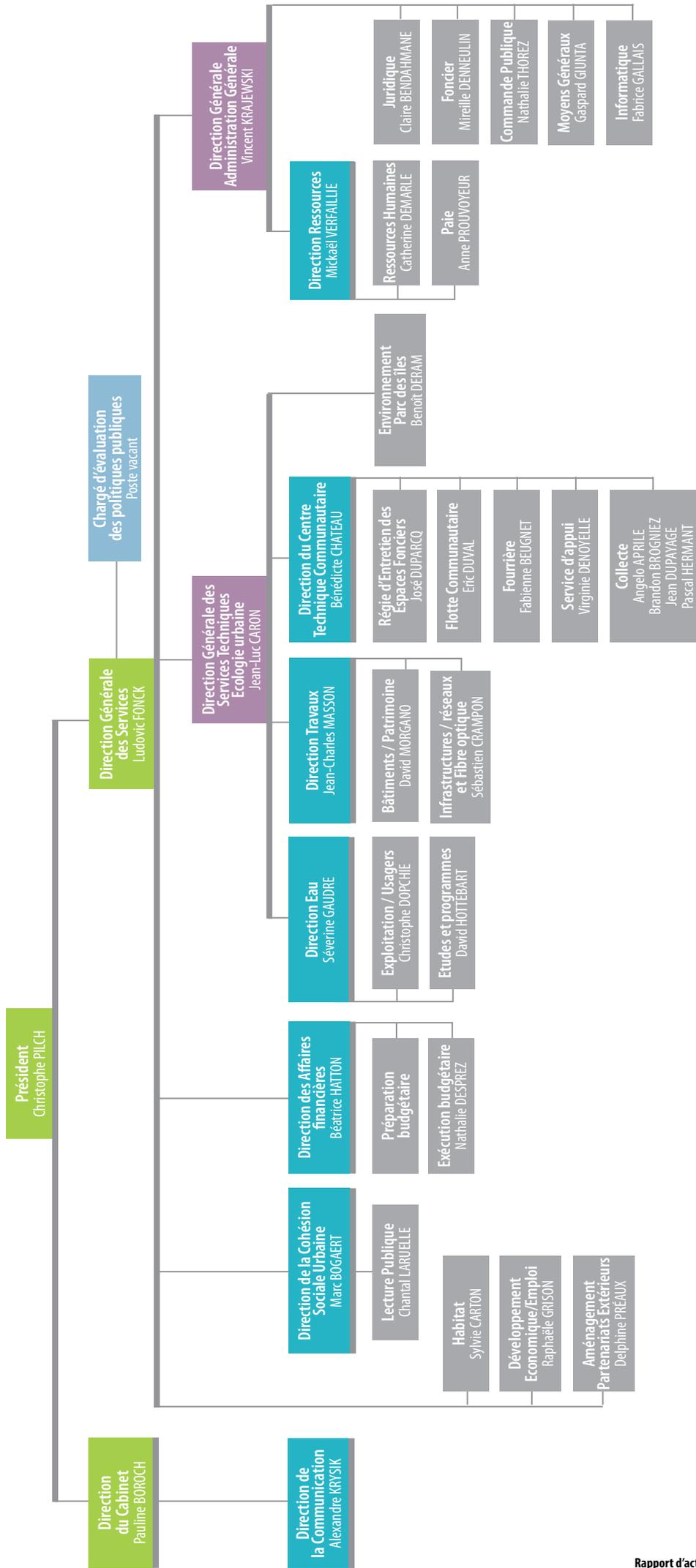
**Bernard Czerwinski**  
9<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
au sport et à la santé  
Maire de Drocourt



**Gérard Bizet**  
12<sup>e</sup> Vice-Président délégué au  
traitement et à la valorisation  
des déchets  
Adjoint au maire  
de Noyelles-Godault

# Organigramme des services

Communauté d'Agglo Hénin-Carvin - Janvier 2018





- Favoriser la création et le développement d'activités sur le territoire, en proposant des conditions d'accueil attractives et adaptées aux besoins des entreprises.
- Mener une politique active de soutien aux commerces de centre-ville, dans la continuité du dispositif lancé en 2011.
- Conduire des actions de marketing territorial pour valoriser le territoire, ses entreprises et ses compétences.

# Développement économique

## TÉMOIGNAGE



**Dominique Stolarski,**  
Responsable Agence Nord  
Transports René Madrias

« Nous avons choisi de nous implanter sur la Zone d'Activités de La Chênaie pour sa position géographique, qui est en rapport avec notre activité (transport de denrées périssables). En effet, nous cherchions à nous établir durablement dans les Hauts-de-France, et plus précisément dans le triangle Arras-Lens-Douai. De plus, après avoir pris connaissance des biens fonciers mis à disposition par les communautés d'agglomération alentours, il s'avère que la CAHC proposait le meilleur choix. Elle a su répondre à nos exigences en termes de dimension et de configuration de la parcelle, dont nous avons besoin pour mener à bien notre projet. »

### Faits marquants 2017

#### Commerce et artisanat

##### Reconduction du dispositif de soutien au commerce de proximité

La redynamisation du commerce de proximité étant un axe stratégique du Plan Local de Développement Economique, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin apporte, depuis 2011, une aide financière aux communes souhaitant intervenir dans ce domaine. En 2017, la CAHC a financé le 16<sup>e</sup> commerce bénéficiant de ce dispositif, pour la création d'une activité commerciale de produits régionaux à Oignies, à hauteur de 84 134€.

#### Création d'entreprise

##### La pépinière de la Tuilerie accueille un nouveau locataire

En juin, l'entreprise de e-commerce FOLY FRING a rejoint les ateliers de la pépinière de la Tuilerie. Cette société, créée en janvier 2017, distribue des vêtements et accessoires pour femmes dans toute la France. Connaissant un fort succès, FOLY FRING devrait quitter les locaux de la pépinière en 2018, pour se développer dans un bâtiment-relais de la CAHC, plus adapté à ses besoins. Cette société suit ainsi le parcours résidentiel proposé par l'Agglomération aux entrepreneurs qui investissent sur le territoire.

#### Projets d'investissement

##### La Zone d'Activités de La Chênaie accueille de nouveaux projets d'investissement

La CAHC a signé pour 2 nouvelles implantations à Rouvroy, l'une de la société de transport frigorifique Transports René Madrias, l'autre avec Parcolog, pour la création d'un bâtiment logistique de dernière génération, de 22 000m<sup>2</sup>. Ces 2 nouvelles implantations renforcent le positionnement du Sud de la zone d'activités sur le transport et la logistique, avec 150 nouveaux emplois espérés à terme.

##### La société Canard se développe à Leforest

Installée à Hénin-Beaumont depuis plus de 20 ans, ce groupe familial, spécialisé dans la fabrication de cercueils, a déménagé dans la zone d'activités de La Tuilerie, au sein d'un entrepôt de 1 500 m<sup>2</sup>, pour accompagner sa croissance.

##### Le bureau d'études ARKAL s'installe au 9-9bis

Spécialisé dans la production et la fabrication de structures métalliques, ARKAL s'est implanté aux Terrasses du Métaphone à l'automne 2017. Cette société travaille notamment pour le secteur aéronautique. En forte croissance, elle a recruté 4 personnes, sur des profils hautement qualifiés, depuis son installation sur notre territoire.



## Chiffres-clés 2017

**500 000 €**

budget alloué pour le Fonds de Concours commerce de proximité

**5 comités de validation**

pour accueillir des projets d'entreprises sur les zones communautaires de la CAHC

**450 ha**

de zones d'activités sur le territoire de la CAHC

**300 entreprises**

implantées sur les zones d'activités communautaires dont **1 500 emplois** présents sur les 8 zones d'activités historiquement communautaires (hors zones communales transférées en 2017)

Béthune-Bruay | Hénin-Carvin | Lens-Liévin | Parc des industries Artois-Flandres



### Reconstruction du bâtiment-relais Picasso à Drocourt

Incendie fin 2014, le bâtiment-relais de la CAHC, qui accueillait l'entreprise d'insertion DIE, a fait l'objet d'un programme de reconstruction en 2017. La cellule incendiée a été déconstruite et la cellule vandalisée reconstruite. Cela offre un bâtiment de qualité aux entrepreneurs qui souhaitent louer une cellule industrielle ou artisanale sur le territoire, d'une surface d'environ 250 m<sup>2</sup>.



### Transfert des zones d'activités communales

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe, la CAHC a repris en main la gestion des zones d'activités communales. Les élus ont défini en 2017 les modalités patrimoniales et financières du transfert. Désormais, la CAHC gère 26 zones d'activités économiques, représentant environ 450 ha de surfaces commercialisables, dont 65 ha encore disponibles.

### Nouveaux équipements à vocation économique

En septembre 2017, la CAHC a sollicité le cabinet Interfaces pour identifier le potentiel de création d'un nouvel équipement à vocation économique. Ce cabinet avait déjà mené l'étude d'opportunité pour la création de la pépinière de la Tuilerie. Les conclusions de cette étude ont été présentées en groupe de pilotage en avril 2018, et devraient conduire à la création d'un nouvel hôtel d'entreprises, implanté à Montigny-en-Gohelle.

L'étude a également démontré l'opportunité de créer, à terme, un pôle artisanal associant des activités traditionnelles et innovantes, un atelier partagé et un fablab, ouvert au public.

### Perspectives 2018

- Définition de la compétence communautaire en matière de politique locale du commerce, en lien avec les politiques menées par les communes.
- Définition d'une nouvelle politique de soutien à l'entrepreneuriat sur le territoire, dans le cadre d'un conventionnement avec la Région.
- Lancement d'un appel à projet en faveur des entreprises de l'ESS, pour soutenir les projets porteurs de richesse sociale et locale.
- Lancement de 3 nouveaux programmes immobiliers à destination des entreprises (hôtel d'entreprises et bâtiments-relais).
- Promotion de la filière dédiée au maintien à domicile des seniors, par le biais d'un salon professionnel au Métaphone, en partenariat avec le cluster senior.



Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin soutient les acteurs territoriaux qui agissent en faveur de l'emploi local. Pour ce faire, elle favorise l'employabilité, accompagne l'entreprenariat, soutient l'emploi dans les quartiers prioritaires, aide au recrutement local, coordonne les dispositifs existants en matière d'emploi et recourt à la clause sociale dans les marchés publics communautaires.

## Emploi | Formation

### Faits marquants 2017

- La CAHC a signé une Convention de Partenariat Local avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et les acteurs de la création d'emploi, nommée « La Fabrique à Entreprendre ». Elle a permis de créer une plateforme de coordination du soutien à l'entreprenariat dans les quartiers prioritaires. Dans ce cadre, 8 actions ont été organisées. Ce fut le cas en octobre 2017, à Courrières et Hénin-Beaumont, en lien avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale Nord-Pas-de-Calais, pour pallier à la méconnaissance ou à la mauvaise image véhiculée par l'artisanat. Les camions « Artimobil » se sont déplacés au plus près des populations, ce qui a permis de sensibiliser 82 habitants aux métiers de l'artisanat et amené 17 d'entre eux à une immersion au sein des centres de formation d'Arras et Béthune. Parmi ces derniers, 7 ont souhaité poursuivre leur parcours par une immersion en milieu professionnel.
- Un soutien financier conséquent, à hauteur de 515 000€, a été reconduit auprès des acteurs locaux œuvrant en faveur de l'emploi, qui accompagnent plus de 7 000 habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle.
- L'offre d'aide au recrutement, proposée aux entreprises, profite aux habitants du territoire. Pilotée par la Maison de l'Emploi, elle a été utile au recrutement de 16 personnes par McDonald's ; 92% d'entre eux résident sur le territoire de la CAHC.

### Chiffres-clés 2017

Mission Locale de l'agglomération Hénin-Carvin (accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en difficultés d'insertion sociale et professionnelle)  
**6 290 jeunes reçus dans les 5 sites, dont 1115 résidents en quartiers prioritaires politique de la ville.**  
**1 112 nouveaux jeunes accueillis.**  
**1 311 jeunes entrés dans le dispositif Parcours d'accompagnement Contractualisé vers l'emploi.**  
**1 243 jeunes accompagnés ont signé un contrat de travail.**

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Agglomération Hénin-Carvin (accompagnement des publics très éloignés de l'emploi)  
**319 nouvelles personnes accueillis.**  
**1 150 personnes accompagnées dont 253 résident en quartiers politique de la ville.**  
**150 sorties positives (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation qualifiante).**

Proch'Emploi : **185 entreprises rencontrées, 336 offres détectées, 145 mises à l'emploi.**

Mobilisation de la commande publique, levée d'insertion professionnelle en faveur des publics en difficulté d'emploi :  
**11 opérations et 18 452 heures d'insertion réalisées sur le territoire de l'Agglomération.**

Plateforme d'Initiative Locale d'aide à la création d'activités Initiative Gohelle :  
**32 entreprises créées ou reprises employant 59 personnes.**

### Perspectives 2018

- Prolongation pour un an de la Convention de Partenariat local, « La Fabrique à Entreprendre ».
- Signature d'une convention transitoire avec la Région Hauts-de-France, jusqu'à fin 2018, relative au financement des opérateurs de la création d'entreprises, dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation.
- Signature d'une convention avec Pôle Emploi, qui acte la mise à disposition de sa base de données des offres d'emploi, aux services de la CAHC.
- Dans le cadre du contrat de ville 2015-2020, accompagnement des actions engagées en faveur de l'emploi et du développement économique.
- Réflexion sur la mise en œuvre d'un appel à projets, pour soutenir les initiatives du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Du fait de sa compétence Génie civil de télécommunication, la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin accompagne tous les acteurs de projet sur le territoire. Elle apporte son expertise pour la création des réseaux, leur enfouissement, ainsi que pour les projets qui nécessitent de mettre à disposition la Fibre optique communautaire.

## Nouvelles technologies | La Fibre

### Faits marquants 2017

- Expertise apportée au Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG) et aux communes, pour les déviements et l'enfouissement des infrastructures de télécommunication, dans le cadre des travaux du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) mis en œuvre par le SMT.
- Accompagnement des communes pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication.
- Interconnexion de l'ensemble des bibliothèques du territoire grâce à la boucle optique communautaire.
- Continuité du relevé cartographique des infrastructures de génie civil de télécommunication.
- Poursuite du programme de déploiement de l'opérateur Orange, à destination des particuliers, avec plus de 10 000 logements éligibles à la fibre (FTTH) sur le territoire.

### Chiffres-clés 2017

**277 800 € HT**

Enfouissement des réseaux de télécommunication du Boulevard Ringeval à Libercourt, des rues Lamendin, Jaurès et Pantigny à Oignies, et dévoiement des réseaux pour le BHNS

**561 325 € HT** *Subventionnés par l'Etat à 80%*

Programme de déploiement de la fibre optique communautaire (FTTO) pour les 14 communes

**42 000 € HT**

Entretien et maintenance des réseaux de génie civil de télécommunication communautaire



### Perspectives 2018

- Poursuite des travaux dans le cadre du plan de déploiement fibre optique, avec de nouvelles demandes de raccordement des mairies, pour un montant de 260 000 €, subventionnées par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien d'Investissement Local.
- Suivi du plan de déploiement de l'opérateur Orange à destination des particuliers, avec une accélération des déploiements sur l'ensemble du territoire.
- Accompagnement des communes et du SMT pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication, pour un montant de 908 000 €.



La Communauté d'Agglomération doit veiller à « l'Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ». Cette politique est définie dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2014-2019. Les 12 actions proposées dans ce deuxième PLH s'articulent autour de 4 grandes orientations stratégiques :

- Mettre sur le marché 610 logements par an sur le territoire de la CAHC, répondant à une diversité de besoins et dans le respect des enjeux de développement durable.
- Agir pour l'amélioration et l'adaptation du parc existant.
- Améliorer les conditions de logement et d'hébergement de publics en particulier.
- Faire vivre la politique locale de l'habitat.

# Habitat

## Faits marquants 2017

### Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

#### Poursuite du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux »

Lancé le 9 juin 2014 en partenariat avec l'Anah/l'Etat et la Région, pour une durée de 4 ans, le PIG vise la requalification du parc privé ancien (notamment rénovation énergétique), avec un objectif de 127 logements à réhabiliter par an, pour les deux dernières années du PIG (déjà atteint au 31 décembre 2017).

#### Réflexions sur l'autorisation préalable de mise en location

Afin de continuer à lutter efficacement contre l'habitat indigne, la loi ALUR du 24 mars 2014 a mis en place de nouveaux outils, dont le « permis de louer », permettant de mieux repérer et traiter les situations d'habitat indigne et sanctionner les propriétaires louant sans autorisation.



### Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Préparation du renouvellement des partenariats avec les associations (APSA, ADIL, IS et CLLAJ).

### Réforme des attributions : la Conférence Intercommunale du Logement

L'EPCI est désigné chef de file des politiques d'attribution et pilote les travaux relevant de la CIL. Parmi ces travaux, on peut citer le plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logement social (PPGDID, validé en plénière de la CIL fin 2017), le document cadre sur les orientations intercommunales en matière d'attribution (arrêté préfectoral du 28 avril 2017) et la convention intercommunale d'attribution (en cours d'élaboration).

## Perspectives 2018

- Derniers mois du PIG : augmentation des objectifs pour la dernière année (186 Propriétaires Occupants et 8 Propriétaires Bailleurs – avenant à la convention) et lancement de l'évaluation pour préparation d'un nouveau dispositif.
- Préparation de l'expérimentation « permis de louer », à mener avec 2 communes du territoire.
- Renouvellement des partenariats, pour l'action en faveur du logement des personnes défavorisées, avec signature des conventions pour 3 ans.
- Adoption du PPGDID (Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs de logement social) et signature de la convention d'application, expérimentation de la commission des cas complexes ; Adoption de la CIA ; Mise en place de la campagne de communication : plaquette, site internet avec cartes narratives géo-localisant le parc social.



## Chiffres-clés 2017

### Bilan du PIG Habiter Mieux au 31 décembre 2017

Plus de **360** dossiers ont été validés par la CAHC depuis le début du programme (353 de propriétaires occupants modestes et très modestes et 13 propriétaires bailleurs avec loyers de sortie encadrés) pour un montant total de travaux de près de 7 millions d'€ avec près de 4 millions d'aides (56%) dont 854 600 € de financements CAHC.

### Partenariat avec l'ADIL

**6** formations ont été réalisées à la CAHC, à destination des partenaires.

**297** demandes de renseignements dont 75 lors des permanences à la CAHC (19 permanences en 2017).

### Cités minières Unesco

**7** cités proposées par le Conseil Communautaire au titre de l'ERBM.



## Renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie

### Développement de la politique de rénovation urbaine

- Mise en œuvre du protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain « multi-sites », concernant 5 quartiers (priorité à la ZAC des 2 Villes), dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de l'ANRU (NPNRU - Projet d'intérêt régional). Un protocole dont les partenaires sont les communes (Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle, Rouvroy), l'Etat, l'ANRU, les bailleurs, la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) et la Région Hauts-de-France. La CAHC assure la conduite globale de ce programme de travail. L'ensemble des études sont lancées afin de préciser le projet, suivant un calendrier et respectant les exigences de l'ANRU. La concertation avec les acteurs du territoire et les habitants est une démarche qui se veut participative et conviviale dès l'amorce du projet. Des journées entières de concertation dans les quartiers et des ateliers thématiques de concertation ont été organisés.
- Mise en place par la CAHC d'une formation collective Gestion Urbaine de Proximité (GUP) à l'intention des bailleurs et communes concernés par le multi-sites.

### Requalification des cités minières et des secteurs d'habitat ancien dégradé

Signature de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), le 7 mars 2017 :

- Réalisation du diagnostic de territoire préalable à la définition d'OPAH RU, en lien avec le Pôle Métropolitain de l'Artois et l'Agence d'Urbanisme de l'Artois.
- Délibération en octobre 2017 sur la priorisation et les modalités d'intervention pour les cités minières relevant de l'ERBM.

## Prise de compétence : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

### des gens du voyage - arrêté préfectoral du 25 avril 2016

- Gestion de l'aire de Leforest, par le biais d'une convention de mise à disposition de services entre la ville et la CAHC.
- Projets d'aire d'accueil : poursuite de la recherche et de l'étude de fonciers, et compromis de vente signé pour un premier site.

## Perspectives 2018

- Poursuite et finalisation du protocole de préfiguration du projet.
- Fin 2018 : préparation de la convention avec l'ANRU pour traduire les modalités opérationnelles du projet.
- Bilan-évaluation du dispositif d'abattement TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) et élaboration des programmes opérationnels 2019-2020.

## Perspectives 2018

- Lancement des études pré-opérationnelles d'OPAH RU et des premières études de requalification des cités minières (en lien avec le service Aménagement du Territoire) ; critères et modalités d'intervention financière à définir pour la partie Habitat.

## Perspectives 2018

- Finaliser la localisation / maîtrise foncière pour 3 terrains avec démarrage des études de maîtrise d'œuvre.



Réseau  
Communautaire des  
Médiathèques  
de l'agglomération  
d'Henin-Carvin

L'attractivité du Réseau Communautaire des Médiathèques (RCM) croît encore, notamment grâce à la progression constante du nombre de prêts et de réservations. L'offre documentaire s'est fortement enrichie, avec l'accès à la plateforme départementale de ressources électroniques, via notre « bibliothèque en ligne ». En termes d'action culturelle, 2017 a été marquée par le lancement de l'opération « Du bout des doigts ». A destination des tout-petits, elle est portée par l'association Droit de cité, en partenariat avec la CAHC. En outre, 8 stages ont été organisés pour qualifier les pratiques professionnelles des agents de bibliothèque.

## Culture | Réseau Communautaire des Médiathèques

### Faits marquants 2017

#### Politique intercommunale de Lecture Publique

##### Politique documentaire :

- Enrichissement de l'offre documentaire de ressources électroniques grâce à l'interconnexion de notre « bibliothèque en ligne » à la Bibliothèque Numérique Départementale. Plusieurs milliers de ressources dans les domaines de la musique, du cinéma, de la littérature, de la presse et de l'autoformation sont mises gratuitement à la disposition des usagers du RCM pour un montant annuel d'abonnement de 150 000 €, pris en charge par le Conseil Départemental.
- Diagnostic de territoire et état des collections du réseau réalisés par le groupe opérationnel (groupe mutualisé d'agents issus de 8 bibliothèques, du service Lecture de la CAHC et de la Médiathèque Départementale) et élaboration de scénarii proposés à l'avis du Comité d'Orientation et de Suivi du RCM, dans la perspective de développer une politique concertée d'acquisitions de documents relatifs au monde de l'emploi et de la formation.

##### Qualification des pratiques professionnelles, 8 stages organisés :

###### Management

- Formation à l'accompagnement du changement pour l'ensemble des responsables de bibliothèque et pour la modernisation des équipements et des services offerts.

###### Médiation numérique

- Poursuite du plan de formation à la médiation numérique, en lien avec l'accès à la Bibliothèque Numérique Départementale.

###### Système communautaire d'Information

- Formation de base à l'utilisation du logiciel de gestion commun « Orphée » et à l'utilisation du module « acquisitions pour les agents acquéreurs ».
- Formation « prise en main » de la nouvelle version d'Orphée.

###### Politique documentaire concertée

- Suivi par un formateur de l'avancée des travaux effectués en matière de politique documentaire concertée (définition d'une méthodologie, élaboration de scénarii).

#### Actions culturelles de promotion du livre et de la lecture

**Tournée de lectures-rencontres « Récits de vie »** réalisée par Claire Audhuy, auteure metteuse en scène de théâtre documentaire, accueillie en résidence dans le cadre du CLEA (Contrat Local Education Artistique). La lecture de ses textes autour des « résistances » et des exils a réuni 416 spectateurs dans les 13 bibliothèques.

**Tournée de lectures-spectacles « les Mots en émoi »** avec la présentation de « Contractions » et de « Je vous parle du monde » des compagnies « Any what else but you » et « TDC ». Cette tournée, débutée fin 2017, a rassemblé 115 spectateurs.

**Naissance de l'opération « Du bout des doigts »** dans les 14 communes : programmation d'ateliers graphiques, animés par des auteurs-illustrateurs de livres pour enfants, à destination des jeunes enfants accompagnés de leurs parents. L'édition 2017 a accueilli les 3 artistes Marjolaine Leray, Malika Doray et Elisa Géhin, qui ont rassemblé autour d'elles 478 personnes (enfants + parents).

**L'édition 2017 de Tiot Loupiot** s'est déployée sur 11 communes de l'agglomération, contre 10 en 2016. En effet, la ville de Courcelles-lès-Lens a rejoint le festival, dans le cadre de la préfiguration de sa nouvelle médiathèque. 25 spectacles ont été accueillis sur le territoire et ont réuni 2 791 spectateurs. 8 expositions ont circulé et reçu 2 332 visiteurs. Enfin, l'animation de 10 ateliers a rassemblé 206 participants.

#### Communication

Le stade Vélodrome de Roubaix a accueilli le **High Digital Forum** (salon des innovations digitales). Le RCM y était pour présenter son site internet « bibliothèque en ligne », connecté à la Bibliothèque Numérique Départementale, outil de l'éducation.

#### Navette

Recrutement de **2 agents** en contrat d'avenir pour 3 ans, afin d'assurer la poursuite de ce service plébiscité par les usagers du RCM.

## Chiffres-clés 2017

**14 990 emprunteurs**

soit 12% de la population de la CAHC

**445 389 prêts**

**38 814 réservations**

**105 875 sessions ouvertes**

sur la bibliothèque en ligne

**42 762 sessions ouvertes**

sur les postes multimédia publics

**16 972 sessions Wifi**

**103 009€**

montant de la subvention accordée  
aux associations culturelles dans le cadre  
des projets menés sur le territoire



### Coordination

Le service Lecture a animé 10 Comités Techniques, réuni 3 groupes de travail et 2 plénières, dont une a permis d'aller découvrir le réseau des bibliothèques de la Communauté Urbaine de Dunkerque, « les Balises ».

### Ingénierie

La responsable de service a poursuivi sa participation aux Comités de Pilotage, pour la création des médiathèques de Oignies et de Courcelles-lès-Lens. Libercourt a réuni un comité de réflexion autour d'un projet de création. Dans ce cadre, un accompagnement technique avec les responsables de projets est effectué. D'autre part, une présentation du travail de mise en réseau aux responsables des bibliothèques de Drocourt et Noyelles-Godault, a été réalisée.

### Politique culturelle

#### d'intérêt communautaire

- Evolution de la relation avec les associations partenaires de la CAHC depuis plus de 10 ans (signature de conventions annuelles se substituant à la nécessité pour elles de candidater dans le cadre d'un appel à projets).
- Accompagnement de la réflexion des élus pour l'élaboration de délibérations « cadres » permettant d'une part de développer des conventions d'objectifs et de moyens avec les partenaires associatifs dans un cadre pluriannuel et d'autre part, de redéfinir les contenus et les critères de l'appel à projets pour des actions culturelles portées par le milieu associatif.

## Perspectives 2018

### Politique intercommunale de Lecture Publique :

- Passage à la nouvelle version du logiciel de gestion des médiathèques.
- Finalisation du plan de formation relatif au passage à cette nouvelle version.
- Centralisation dans les locaux de la CAHC de l'architecture technique du réseau informatique reliant entre eux les ordinateurs mis à disposition du public dans les bibliothèques pour permettre une réduction des coûts pour les communes et l'EPCL et accroître l'offre de services pour les utilisateurs.

### Politique culturelle d'intérêt communautaire :

- Lancement du nouvel appel à projets « culture ».
- Conventionnement pluriannuel avec l'ensemble des associations « partenaires » de la CAHC.
- Renouvellement pour 3 ans du Contrat Local d'Education Artistique et de sa mise en œuvre déléguée à l'EPCC 9-9bis.



- Lutter contre les émissions de Gaz à effet de serre, pour la protection de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables, dans le cadre du Plan Climat.
- Apprendre le respect de la nature par l'éducation à l'environnement et la sensibilisation auprès des publics scolaires et familiaux, en s'appuyant sur la Maison de l'Environnement et du Développement Durable, Aquaterra.
- Valoriser et développer la biodiversité locale avec la Trame Verte et Bleue Communautaire.
- Préserver notre cadre de vie en luttant contre les nuisances sonores, en requalifiant les friches industrielles et les sites pollués.

# Environnement | Développement Durable



## Faits marquants 2017

### Le Plan Climat

**Le Conseil Communautaire du 26 mai 2016 a adopté le Plan Climat Air Energie Territorial de la CAHC** en adéquation avec la loi de Transition Energétique du 17 août 2015.

#### Les ambitions affichées du PCAET de la CAHC sont de :

- Atténuer le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- Adapter le territoire au changement des conditions climatiques.
- Réduire l'exposition de la population à la pollution atmosphérique.

Le PCAET de la CAHC est articulé autour de 8 axes et plus de 60 actions, qui ont pour but de réduire les émissions de GES et la dépendance aux énergies fossiles.

#### Actions emblématiques mises en œuvre :

- Accompagnement vers plus de performance énergétique des bâtiments auprès des particuliers, via le dispositif des **aides financières communautaires** pour le développement des énergies renouvelables et les économies d'énergie (8 dossiers pour 15 000 € d'aides attribuées), et des communes, via le **dispositif « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte »** (11 dossiers financés pour un montant total de 700 000 € de subventions).
- Distribution de kit d'ampoules LED auprès de 704 ménages en situation de précarité énergétique.
- Lancement d'un fonds de concours « éclairage public » afin de rénover 8 000 points lumineux vétustes sur un parc de 24 000 lampadaires, avec un objectif de 70 % d'économie d'énergie.
- Lancement du projet de centrale photovoltaïque sur l'ancienne décharge de Leforest :
  - 12 M € d'investissement - 8 ha de panneaux solaires sur une surface de 22 ha
  - 17 MWh de puissance – 18 GWh de production équivalent à 5 000 foyers.
- Contribution au forum de l'énergie du Pôle Métropolitain de l'Artois, en tant qu'acteur du territoire engagé dans la mobilisation des jeunes et des citoyens ainsi que dans l'éducation populaire, notamment en matière de transition énergétique. Les objectifs : redonner du pouvoir d'achat en réduisant la facture énergétique des ménages, des entreprises et des collectivités, créer des emplois dans les filières liées à l'énergie (industrie, bâtiment, agriculture, services), attirer de nouveaux investisseurs en donnant une identité économique distinctive au territoire, tisser de nouvelles solidarités énergétiques entre les villes et villages du territoire.
- Réalisation du bilan carbone de la CAHC :
  - 1,7 million de Téqu CO<sup>2</sup> émis par le territoire, soit 13,8 Téqu CO<sup>2</sup> / habitant
  - 26 868 Téqu CO<sup>2</sup> émis par la CAHC pour son activité.



## Chiffres-clés 2016

**23 249 visiteurs**  
à Aquaterra

**3 736 élèves**  
sensibilisés par une animation  
du catalogue pédagogique d'Aquaterra

**2 004 élèves**  
venus en visites libres

**1 011 personnes**  
ont participé aux  
**69** chantiers et animations Nature



## La valorisation et le développement de la biodiversité

### Parc de la Souchez aval

Avec le concept de la Chaîne des Parcs initié par Euralens, le Bassin Minier devient un Grand Parc aux espaces plus appropriables et repérables. Cette dynamique de reconversion urbaine autour d'espaces verts est un formidable atout pour le territoire. 7 parcs, dont la surface moyenne avoisine les 300 hectares, ont été identifiés sur le périmètre des 3 Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay. La Chaîne des Parcs est un aménagement à mi-chemin entre une trame verte et un parc urbain multi-sites. Il s'agit d'apporter une cohérence paysagère à des aménagements ponctuels dont les liaisons, par des cheminements et la voie d'eau, créent ensemble une entité globale qui fait le parc. La CAHC participe à la réalisation du projet de requalification des berges de la Souchez, porté conjointement par les communes de Courrières, Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-lès-Lens et les agglomérations de Lens-Liévin et Hénin-Carvin. Le projet d'aménagement est en phase opérationnelle. La CAHC a accueilli 5 jeunes en service civique pour la promotion du parc Arc sud, qui comprend notamment le Parc des îles et une partie de la boucle 25.

### Plantons le décor

Cette opération propose aux habitants, entreprises ou collectivités du territoire de planter des arbres, arbustes et fruitiers adaptés au sol et au climat des Hauts-de-France. En 2017, 909 arbres ont été commandés.

## Sensibilisation à l'environnement

### Chantier nature « protection des crapauds à Sainte-Henriette » :

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Sainte-Henriette, labellisée éco-quartier, la CAHC a mis en place un filet à amphibiens, en présence des scolaires et du public, pour protéger les crapauds calamites présents sur les terrils voisins.

### Expositions et aménagements

Cette année, les expositions temporaires furent variées et ont traité de sujets tels que : « le cabinet de curiosités de M. Ferster », « Bouger vert imaginons les transports de demain », « Biodiversitez », « Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers ».

Chaque année, afin d'accroître l'attractivité d'Aquaterra, le service Environnement réalise différents aménagements. En 2017, Aquaterra s'est doté d'« Hector l'arbre mort ».

## Perspectives 2018

- Lancement des travaux de la boucle 25 en décembre 2017 et poursuite en 2018.
- Concertation autour du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la CAHC.
- Lancement du plan de mobilité interne.
- Création d'un Fonds de concours effacement des réseaux.
- Lancement d'un réseau de grainothèques, dans les médiathèques du territoire et à Aquaterra.
- Festival du Film de l'Environnement.
- Sensibilisation permanente du public aux enjeux de l'environnement et du développement durable, grâce à une scénographie et un jardin pédagogique mais aussi des animations et ateliers de sensibilisation.
- Expositions temporaires autour des fleurs, des singes et de l'agriculture locale.



La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin propose un dispositif complet d'enlèvement des déchets ménagers : une collecte des déchets, recyclables ou non, et végétaux, en porte-à-porte, un ramassage des encombrants sur rendez-vous et une collecte sélective du verre en apport volontaire. Quatre déchèteries sont également à disposition. Le SYMEVAD gère la compétence « traitement » et met en place une politique de prévention et de valorisation des déchets grâce à un centre de tri, la Ressourcerie et une usine TVME (Unité de Tri Valorisation Matières et Energies).

# Déchets

## Faits marquants 2017

### Les actions des ambassadeurs du Tri

- Expliquer les consignes de tri aux adresses signalées par les collecteurs et suivre le taux d'erreur afin de mieux informer les quartiers concernés.
- Sensibiliser les enfants en intervenant dans les écoles.
- Mettre en place le tri dans les nouvelles résidences ou les résidences réhabilitées.

### Chiffres-clés 2017

**19 %** d'erreurs de tri  
**43 263** adresses traitées  
**104** animations

### Réhabilitation de la déchèterie d'Evin-Malmaison

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, la déchèterie d'Evin fermait pour 9 mois de travaux. Réouverte le 3 avril 2017, elle est passée d'une surface de 7 660 m<sup>2</sup> à environ 10 000 m<sup>2</sup>, avec 12 quais de déchargement (+ 2 quais de benne de réserve), contre 6 auparavant, et peut recevoir jusqu'à 10 000 tonnes de déchets par an. Remise aux normes, elle peut recueillir l'amiante et les déchets dangereux. La vidéoprotection a été installée, ainsi que des barrières électrifiées, pour éviter les actes de vandalisme. Ce projet de 1,6 M€ a été subventionné à hauteur de 150 000 € par l'ADEME.

## Perspectives 2018

- Extension et adaptation des vestiaires des agents du Centre Technique Communautaire.
- Mise en œuvre d'une nouvelle organisation pour la gestion des services de collecte des déchets ménagers.

		Prestataire public RÉGIE		Prestataires privés COVER - NICOLLIN (végétaux) - VÉOLIA (déchèterie)	
		Tonnage	Coût	Tonnage	Coût
<b>Ordures Ménagères Résiduelles</b>	Collecte hebdomadaire conteneurisée en porte-à-porte	18 780 T	1 332 176 €	15 462 T	1 485 693 €
<b>Tri sélectif</b>	Collecte hebdomadaire conteneurisée en porte-à-porte	3 663 T	1 089 962 €	3 849 T	1 380 915 €
<b>Végétaux</b>	Collecte hebdomadaire en porte à porte du 1 <sup>er</sup> /04 au 30/11	3 414 T	456 423 €	3 882 T	458 700 €
<b>Gros objets</b>	Collecte à domicile sur RDV	283 T	176 946 €	292 T	315 292 €
<b>Conteneurs</b>	Gestion du parc de bacs roulants (échanges et livraisons à domicile)	2 869 nbre d'interventions	130 084 €		
<b>Brigade verte</b>	Résorption des décharges sauvages et collecte des gens du voyage	334 T	133 632 €		
<b>Verre</b>	Collecte en apport volontaire	3 485 T	266 540 €		
<b>Déchèteries</b>	Collecte en apport volontaire			29 101 T	805 416 €



Lutter contre les inondations et les pollutions, garantir une eau de qualité au robinet et accompagner au quotidien les usagers du service public dans leurs démarches sont les missions essentielles de la Direction de l'Eau.

Dans un contexte d'affaissements miniers perturbant les écoulements hydrauliques, la CAHC poursuit la mise en œuvre de son programme d'investissements. Engagé depuis plusieurs années, ce vaste programme a pour objectif la restructuration hydraulique des trois unités techniques qui composent le territoire, afin d'optimiser le transfert des eaux usées vers les différentes unités de traitement tout en limitant le risque d'inondations et de pollutions.

© J.comp

# Eau

## Faits marquants 2017

### Accompagnement quotidien des usagers

- 128 demandes de raccordement aux réseaux publics d'eau et d'assainissement traitées.
- Plus de 800 interventions pour des problèmes d'assainissement chez l'utilisateur ou dans les communes réalisées, en collaboration avec le Délégué Véolia Eau.
- Près de 600 demandes d'urbanisme (permis d'aménager et de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables aux travaux) instruites par le service Exploitation et Usagers.
- 28 conventions spéciales de déversement actuellement en vigueur, permettant un suivi quotidien et un accompagnement technique des industriels.
- Près de 1 000 courriers aux études notariales, les informant de la situation d'un immeuble au niveau de l'assainissement lors de sa vente.

### Programme d'Assainissement Structurant (PAS) :

- Poursuite du programme de mise en conformité des 3 unités techniques d'assainissement.
- Achèvement des travaux de restructuration du secteur Evrard à Courcelles-lès-Lens, permettant de supprimer 25% des eaux claires parasites (ECP) arrivant à la station d'épuration.
- Démarrage des travaux de reconquête hydraulique et environnementale du Filet

Morand, opération phare de l'unité technique de Courcelles-lès-Lens, pour un montant de 3,5 millions d'euros. La déconnexion de ce cours d'eau permettra de supprimer 50% d'ECP du réseau d'assainissement.

### Programme en Eau Potable Structurant (PEPS) :

Ce programme a pour objectif de maintenir les ouvrages d'eau potable en bon état et de respecter en permanence la réglementation en vigueur concernant le rendement des réseaux (85 % minimum en zone urbaine). Le 1<sup>er</sup> plan triennal (2018-2020) prévoit le renouvellement de 10 km de réseaux et de 1 100 branchements, pour un coût prévisionnel de 5,8 millions d'euros.

### Opération de reconquête de la qualité de l'eau dans la vallée de l'Escrebieux (ORQUE)

- Attribution du marché relatif à l'étude boisement et plantations de haies.
- Engagement d'une étude faune flore du territoire boisé dans le périmètre de protection du champ captant de Quiéry-la-Motte.
- Réception de l'étude de veille foncière menée dans le cadre de l'ORQUE et de l'étude sur la zone non saturée de la craie.
- Adoption d'une convention cadre de délégation de Maîtrise d'Ouvrage entre le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle et la CAHC, relative aux études et travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux d'assainissement, d'eau potable et NTIC.

## Chiffres-clés 2017

**650 000€ TTC** travaux d'eau et d'assainissement, en accompagnement des travaux de voirie des communes

**6 km** de réseaux d'assainissement renouvelés

**0,7 km** de réseaux d'eau potable renouvelés

**1,3 M€** de travaux d'assainissement et d'eau potable

**1,7 M€** de remboursement des communes, pour des frais de Maîtrise d'Ouvrage Unique

## Perspectives 2018

- Finalisation de l'étude d'interconnexion du réseau d'eau potable et validation du programme de travaux par les élus.
- Suivi des programmes de travaux en eau potable et en assainissement (PAS, PAV, PEPS).
- Lancement de l'étude hydraulique, afin de mettre à jour le programme d'actions de mise en conformité de l'unité technique d'Hénin-Beaumont.
- Finalisation du transfert de la compétence GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).



# Administration Générale

## Faits marquants 2017

### Ressources humaines

La Direction Ressource assure la gestion des carrières, l'accompagnement des agents et de l'organisation, mais aussi, la conception d'une politique d'optimisation des ressources humaines : recrutement, rémunération, formation et développement des compétences des agents, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, santé et prévention des risques professionnels, qualité de vie au travail, information RH, etc.

- Développement de l'accompagnement individuel
- V3 du PLA
- Règlement Formation

### Service juridique

En application de la loi sur le non cumul des mandats, l'élection de M. Jean-Pierre CORBISEZ en qualité de sénateur a conduit à la désignation d'un nouveau Président, M. Christophe PILCH. Le conseil communautaire a également désigné les vice-présidents et les membres du Bureau communautaire. Une délégation au bureau a également été votée par l'assemblée délibérante, concernant les domaines relevant de la gestion courante de l'agglomération et laissant ainsi au conseil les sujets à enjeux.

### Commande publique

#### Mise en œuvre du schéma de mutualisation

La notion de mutualisation repose sur la mise en commun de moyens entre communes et communauté. Elle n'a pas de définition juridique précise, mais le code général des collectivités territoriales permet de définir ce qu'il est juridiquement possible de faire. Elle revêt des formes plus ou moins intégrées, de la mise à disposition (de matériels, de personnels...) à la création de services communs. Le schéma de mutualisation entre la Communauté d'Agglomération et ses 14 communes, adopté le 13 octobre 2016, fait état de 5 axes de mutualisation.

#### Mutualisation de la fonction « achats »

Une modification des statuts de l'Agglomération a été entérinée en octobre 2017, afin d'y intégrer une centrale d'achat à destination des communes, de leurs établissements publics et du 9-9bis. L'arrêté préfectoral permet d'entériner cette création et un conventionnement avec les communes fixera son mode de fonctionnement, pour une mise en œuvre opérationnelle en 2018.

### Mutualisation de l'expertise

L'axe 2, relatif au renforcement de l'expertise, se traduit par une assistance technique, apportée par le biais des conventions de maîtrise d'ouvrage unique, lorsque les travaux de compétence communautaire sont majoritaires. Plusieurs dossiers à Oignies, Libercourt, Courrières ou Bois-Bernard ont vu le jour en 2017.

### Politique Foncière

L'activité s'est articulée autour de 2 compétences :

#### Le développement économique :

- Parc d'activités de la Chenaie à Rouvroy, 85 000 m<sup>2</sup> vendus aux entreprises : PARCOLOG, Transports MADRIAS, DT IMMO et Monsieur COURIVAUD.
- Parc d'activités du Quai du Rivage à Noyelles-Godault, 55 000 m<sup>2</sup> vendus à la Société HIGHLANDS NOYELLES.
- Parc d'activités de la Gare d'eau à Carvin, 18 000 m<sup>2</sup> vendus aux entreprises TROUILLET et MODULE CONCEPT.
- Parc d'activités des Hauts de France II, 3 500 m<sup>2</sup> vendus à la Société MAT DISCOUNT.

#### La politique de l'eau :

- Arrêté de cessibilité des parcelles nécessaires au projet du Filet Morand.
- Ordonnance d'expropriation.

## Chiffres-clés 2016

4 600 factures

623 factures dématérialisées

2,20% taux moyen  
de la dette communautaire

80 M€ PPI 2017/2020



© Freepik

## Perspectives 2018

### Ressources humaines

- Plan QVT
- Plan de formation pluriannuel + démarche de mutualisation
- Généralisation du RIFSEEP pour les agents B et C
- Elections professionnelles
- Télétravail

### Politique foncière

Dans le cadre du transfert des zones d'activités économiques communales au profit de la CAHC : régularisation avec les communes concernées des procès-verbaux de mise à disposition des parcelles en nature de voirie, espaces verts ainsi que les cessions onéreuses des parcelles destinées à être commercialisées.

### Commande publique

De nouvelles études seront menées pour poursuivre la mise en œuvre du schéma de mutualisation, notamment dans les domaines du droit des sols ou de la formation des agents.

### Finances

- Rédaction d'un règlement financier décrivant l'ensemble de nos procédures comptables et budgétaires internes, assurant ainsi la fiabilité des écritures et la bonne collaboration entre les services et la Direction des Affaires Financières
- L'ajustement du haut de bilan (inventaire-actif) de la collectivité. Une convention de services comptables et financiers (CSCF) permettra d'associer la Direction des Finances Publiques à ces 2 objectifs.
- Mise en œuvre du contrôle de gestion qui assurera un rôle de conseil, d'analyse et de diagnostic des risques.

## Faits marquants 2017

### Finances

#### Dématérialisation de la transmission des factures

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour les grands comptes, et progressivement jusqu'en 2020, l'ensemble des factures doit être sur une plateforme numérique. L'Agglo, également concernée, a dématérialisé ses propres « factures » (les « avis de sommes à payer »). Economie de papier, gain de temps, réduction des erreurs sont déjà perceptibles avec 13 % des factures déposées et un délai global de paiement réduit de 3 jours en moyenne (31 jours contre 34 jours en 2016).

#### Amélioration de la qualité budgétaire

- Partage de la culture financière par la formation et la responsabilisation des cadres aux finances publiques (décentralisation de la saisie du budget et des mouvements budgétaires).
- Simplification des écritures budgétaires, permettant une plus grande lisibilité des comptes, allègement des process et des documents (autorisation des virements entre AP – création des opérations en investissement – réduction du nombre de budget de 17 à 7).
- Développement de la présentation du budget par compétence.

Adossé à la perspective financière, le plan

pluriannuel de l'Agglo (projets d'investissement sur le territoire) a été finalisé et validé en conseil communautaire du 5 avril 2017. Il fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Parallèlement, la DAF a assuré le fonctionnement et la mise en œuvre de la CLECT, relative au transfert des zones d'activités économiques communales, prévue par la loi NOTRE et a été partie prenante dans le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes pour la période 2011-2016.

#### Budget

Les produits de fonctionnement, en hausse de 5%, bénéficient, à taux constant, du dynamisme des bases fiscales. Les recettes fiscales ont augmenté de 11%, sous l'effet de l'évolution naturelle des bases et de 2 éléments exceptionnels (rôles supplémentaires et évolution de la réglementation en matière de TASCOM).

Cette évolution des recettes, conjuguée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, dégage les marges nécessaires à la mise en œuvre d'une programmation des investissements sur les 3 années à venir.

L'endettement est en baisse et constitué à 100% de produits sans risque.



# Territoire de projets

## Faits marquants 2017

### Projets urbains communautaires

#### Eco-quartier Sainte-Henriette :

##### Poursuite du programme et arrivée des premiers habitants

- Inauguration du 1<sup>er</sup> plot de logements du quartier (Green Home), réalisé par Demathieu&Bard, et emménagement des familles dans les logements de Maisons et Cités.
- Démarrage de la construction de 3 bâtiments de logements sociaux pour Maisons et Cités dont un bâtiment passif représentant 65 logements sur l'îlot Piazza 1.
- Travail de définition d'un bâtiment tertiaire sur Piazza 2 avec le promoteur Demathieu&Bard.
- Poursuite des travaux d'aménagement pour la desserte du 1<sup>er</sup> macro-lot.
- Aménagement de la voie du cavalier et du boulevard Piette en accompagnement des travaux du BHNS.

#### Eco Pôle Gare de Libercourt : les travaux du pôle d'échange réalisés

- Achèvement des travaux du parking voyageurs du parvis de la gare, et de la voie nouvelle Sud.
- Aboutissement et concrétisation des dernières recherches de subvention avec l'Etat et la Région.

#### Centre Gare Est Libercourt et bâtiment voyageurs : 1<sup>ère</sup> étape pré opérationnelle

- Aboutissement du projet partagé, pôle d'échange, avec la ville. Engagement des négociations sur la dépollution du site avec la société RETIA.
- Projet partagé et plan de financement avec les partenaires sur le bâtiment voyageurs.

#### ZAC - Eco quartier de La Marlière

- Poursuite du travail avec l'aménageur pour la mise en conformité des ouvrages, étude des phases suivantes de l'opération et suivi administratif de la concession.
- Etude d'actualisation du programme de commerces, services et équipements de la ZAC.

#### Le 9-9bis de Oignies

- Contractualisation avec l'Etat pour aboutir au plan de financement final du bâtiment de la salle des douches et les opérations connexes.
- Livraison de la salle des douches et du château d'eau.
- Consultation pour l'aménagement des espaces extérieurs du site du 9-9bis.

#### Le Parc des îles à Hénin-Beaumont, Drocourt et Rouvroy :

- Suivi de la mission de modification des Servitudes d'Utilité Publique, suite à la dépollution des franges (BURGEAP) et dépôt d'un dossier de SUP modificatif auprès de la Préfecture.
- Etude des pollutions résiduelles sur les franges du Parc des îles (marché d'investigations complémentaires – GINGER).
- Echanges/travail avec la sous-préfecture pour la viabilité du projet de stade de descente sur le terri 101, suite au classement PPRM.



## Chiffres-clés 2017



## 2,6 Millions de subventions décrochées en 2017

		Subventions perçues en 2017	
<b>FEDER</b>	Aquaterra	137 414 €	<b>137 414 €</b>
<b>Etat</b>	Cité Bruno	25 427 €	<b>453 250 €</b>
	Château d'eau	59 635 €	
	Accessibilité des bâtiments communautaires	8 553 €	
	TVB 9-9bis	200 000 € 159 635 €	
<b>Région</b>	Cité Bruno	222 544 €	<b>222 544 €</b>
<b>Département</b>	Festival du Film de l'environnement	10 000 €	<b>691 857 €</b>
	Pôle gare Libercourt	100 000 €	
	Réseau Communautaire des Médiathèques	62 580 €	
	Cité Bruno	134 981 €	
	Métaphone	60 000 €	
	Pôle gare Libercourt	101 028 €	
Trame verte et bleue (Boucle 12)	163 268 €		
<b>Autres</b>	Sainte-Henriette - SMTAG	407 814 €	<b>407 814 €</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1 912 879 €</b>

Les programmations européenne et départementale sont opérationnelles depuis 2015, alors que la programmation régionale a démarré fin 2017.

2017 est une année de gestion des conventions décrochées depuis 2015, soit

**13M€**

## Développement du territoire

### Mobilité :

- Coordination avec l'équipe projet du SMT AG pour la mise en œuvre du BHNS sur le territoire de la CAHC.

### Aménagement du Territoire :

Appui technique dans la construction des documents d'urbanisme et des documents réglementaires du territoire :

- Plan local d'urbanisme de Bois-Bernard.

### Partenariats :

- Suivi et conventionnement des partenariats avec les outils du territoire : AULA, Mission Bassin Minier et Euralens.

- *Parc des îles : aboutissement des préalables au développement au-delà du parc*
- *Lancement de la consultation d'un prestataire pour réaliser une étude d'actualisation du programme des franges dans une démarche de concertation.*
- *Mise en œuvre du programme d'animations.*
- *ZAC - Eco-quartier de La Marlière : Démarches administratives et techniques pour le solde de la concession d'aménagement.*

- *Eco Pôle Gare de Libercourt : Poursuite du chantier*
- *Poursuite et finalisation des travaux d'espaces publics de la ZAC.*
- *Validation du promoteur-constructeur de l'ensemble du programme immobilier.*
- *Suivi de la commercialisation du 1<sup>er</sup> plot de constructions.*

- *Centre Gare :*
- *Finalisation du dialogue avec Rétia sur le processus de dépollution.*

- *Le 9-9bis de Oignies :*
- *Accompagnement des élus dans les arbitrages et échéanciers programmatiques au vu des financements possibles.*
- *Pilotage des études d'aménagement définitif des espaces extérieurs.*
- *Remise en route des machines, sécurisation du parcours de visite.*
- *Lancement des études de réhabilitation des chevalements.*

### ERBM

- *En appui du DGS, pilotage et coordination interne du projet ERBM en interface avec les services concernés (Habitat, Cohésion sociale, Environnement, Tourisme et Développement économique et Emploi).*
- *Co-pilotage des études de rénovation des cités minières dans une approche intégrée et en synergie avec les grands projets communautaires.*

### Développement du territoire

- *Mobilité :*
- *Lancement des études, validées dans le cadre de l'étude de mobilité avec le département du Pas-de-Calais.*
- *Appui technique dans les projets de pôles d'échange.*
- *Aménagement du territoire*
- *Contribution aux travaux de révision du SCOT Lens-Liévin/Hénin-Carvin.*
- *Suivi des travaux du SRADDET.*
- *Partenariats et suivi des financements*
- *Recherche de subventions pour l'ensemble des projets communautaires.*
- *Partenariats avec l'Etat (services centraux et déconcentrés) et le Département du Pas-de-Calais, dans le cadre du Contrat Territorial de Développement Durable notamment, le Conseil Régional des Hauts-de-France pour les fonds régionaux et européens, le Syndicat Mixte des Transports.*

## Perspectives 2018

### Projets urbains communautaires

- *Sainte-Henriette : Livraison des 62 logements de Plaza 1, dépôt du Permis de Construire du 1<sup>er</sup> bâtiment de Plaza 2, poursuite des chantiers d'espaces publics et des démarches qualité d'accompagnement du projet :*
- *Mai : validation du Permis de Construire du 1<sup>er</sup> bâtiment de Plaza 2.*
- *Juin à septembre : livraisons des 3 bâtiments composant Plaza 1 et emménagement des habitants.*
- *Décembre : vente de la parcelle du 1<sup>er</sup> bâtiment de Plaza 2.*



Le service communication, sa télévision (ILTV) et son pôle événementiel travaillent de concert. Reportages audiovisuels, productions et co-productions, organisation de manifestations, de conférences de presse, création d'affiches, de tracts, de programmes, de newsletters, de dossiers de presse, de message radio, etc. tout est réalisé en interne. Le service communication est également un soutien aux associations et aux communes. Il a aussi pour vocation de valoriser les grands projets communautaires ainsi que son patrimoine environnemental et culturel.

# Communication | ILTV

## Chiffres-clés 2017

**5 numéros**  
**57 500 exemplaires**

du magazine communautaire « Divercité »

**4 numéros**

du magazine de l'Environnement  
« La Feuille »

**260 reportages ILTV**

• 42 % des sujets d'intérêt communautaire  
• 58 % relatent l'actualité des communes

**82 660 visites sur le site**

[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr)

20 513 via le mobile • 2 969 via la tablette  
73 visites /jour • 226 995 pages vues

**54 380 utilisateurs du site**

[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr)  
dont 614 nouveaux

**943 événements publiés**  
sur le site dont 681 municipaux

**286 actualités publiées**  
sur le site

**11 newsletters /an**

574 abonnés aux newsletters et SMS

## Faits marquants 2017

• L'équipe d'ILTV a intégré la totalité de ses nouveaux locaux de production. Ils sont composés d'une salle de rédaction, d'un atelier / salle de stockage, de régies vidéo, son et lumière (non équipées), d'une cabine speak (non équipée), d'un nodal informatique, d'une loge, de quatre régies de montage et d'une régie de post-production.

• **Super Dimanche** : manifestation familiale au Parc des îles.

• **Soirée débat sur la réalité virtuelle**, au Métaphone.

• **Meeting des îles** : aéromodélisme au Parc des îles.

• **ILTV** : nouvelle émission, «9-9Box», dédiée à l'activité de la TC2.

• **Laissez-vous guider** : parution du guide pratique de l'Agglo, diffusé dans les communes.

• **Jeux « Amassadeurs du Tri »** : supports pédagogiques distribués lors des interventions dans les écoles.



**121 demandes**  
de création print et web

**174 commandes générées**

**50 manifestations**  
cérémonies, conférences de presse,  
inaugurations... organisées par  
le pôle événementiel

## Perspectives 2018

- Création du Facebook communautaire.
- Inauguration de la maquette de la Cokerie.
- Safari by Orlinski.
- 5 ans d'Aquaterra.



### Les enjeux de la politique Tourisme sont :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Valoriser l'image du territoire
- Amplifier son attractivité
- Créer des services et des emplois

La construction de la politique Tourisme avance et, en lien avec l'identité du territoire et ses potentialités, l'organisation de l'offre se développe autour du tourisme industriel et minier ainsi que du tourisme de nature.

# Tourisme

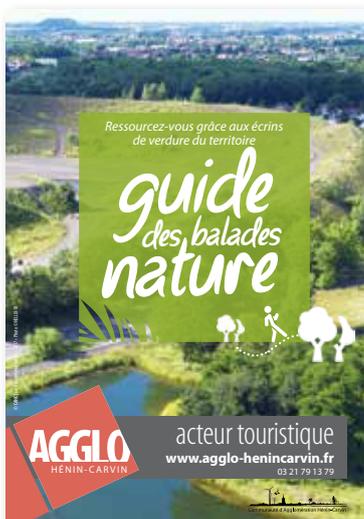
## Faits marquants 2017

### Lancement des circuits téléchargeables de visites guidées pour mettre en valeur le patrimoine minier classé UNESCO

La CAHC a réalisé avec le pôle patrimoine de l'EPCC 9-9bis et le soutien financier de la Région, l'application « Echappées en pays minier », qui permet depuis 3 ans de développer des circuits téléchargeables, pour promouvoir le patrimoine minier du territoire. En 2017, un nouveau circuit audio-guidé a été mis en place, celui du Parc des îles. Il raconte la reconversion de l'ancienne cokerie en un parc dédié au sport et loisirs de nature et de plein air.

### Dispositif des visites d'entreprises « Vos vacances à l'usine »

192 personnes ont participé aux 10 visites de 6 entreprises, organisées pendant les congés scolaires d'avril et octobre 2017. Un bulletin d'évaluation étant à la disposition de chaque participant à l'issue de la visite, le bilan dressé donne un résultat très positif et encourage à poursuivre le dispositif.



### Edition du « Guide des balades nature »

Un guide des balades nature a été conçu et diffusé en 2017 pour mettre en valeur le pays noir devenu vert. Il constitue un support de communication original, puisqu'il met l'accent sur le patrimoine naturel du territoire et sert aussi de guide pratique.

### Organisation du déploiement de la signalétique pour valoriser le patrimoine minier UNESCO

Un marché a été passé avec l'entreprise Degand Marquage, de Douai pour la fourniture et la pose d'une signalétique UNESCO, en vue de la promotion des éléments inscrits au patrimoine mondial. Le déploiement commencera en 2018. La CAHC sera la première communauté d'agglomération à coordonner un déploiement, par le biais d'un groupement de commandes, pour la promotion des éléments inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

## Perspectives 2018

- Entreprenre le déploiement effectif de la signalétique UNESCO sur le territoire.
- Terminer les circuits de visites guidées téléchargeables dans le cadre de l'application « Echappées en pays minier » portée par le 9-9bis, notamment un circuit intercommunal et un circuit spécifique sur Libercourt.
- Poursuivre la promotion du tourisme de nature.
- Reconduire les visites d'entreprises.

## Chiffres-clés 2017

**192 personnes** ont participé au dispositif des visites d'entreprises « Vos vacances à l'usine ».

**67% des visiteurs** « Vos vacances à l'usine » sont originaires de la CAHC.



# Cohésion sociale

## Chiffres-clés 2017

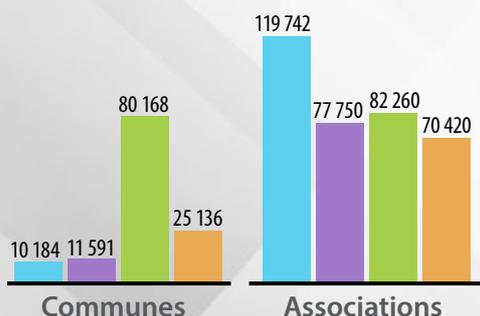
**1 110 dossiers de demandes de subventions** dans le cadre du Contrat de Ville.

**477 251€ de subventions Politique de la ville** mobilisés sur le territoire communautaire.

**13 projets associatifs** accompagnés par la CAHC, dans le cadre de l'Appel à Projets Cohésion Sociale, pour une subvention de 33 378€.

### Répartition des subventions :

- Emploi et développement économique
- Jeunesse - Education (hors PRE)
- Santé et Bien-être
- Renouvellement urbain et Cadre de Vie



## Faits marquants 2017

• Reconduction de l'Appel à Projets « Cohésion Sociale », pour accompagner les projets associatifs dans les quartiers les plus fragiles du territoire, sans se limiter à la géographie prioritaire du Contrat de Ville.

Dans le cadre de cet appel à projets, 14 actions ont été accompagnées par l'Agglomération pour un montant de 39 619€. Il est à souligner la part importante des actions portant sur la santé et le bien-être de la population.

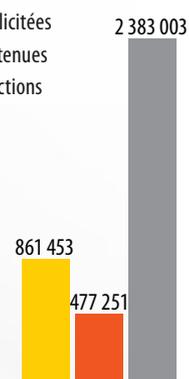
• Lancement d'un deuxième appel à projets ITI (Investissement Territorial Intégré) permettant la mobilisation de crédits européens par les bailleurs sociaux, les communes et les acteurs économiques du territoire.

• Mise en place d'un Observatoire Social du Territoire avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, dans le cadre de son Programme Partenarial d'Activité.

• Mise en œuvre de la programmation 2017 du Contrat de ville avec une priorisation sur la santé et l'emploi, et lancement de l'appel à projets pour la programmation 2018.

### Financement des actions des communes et associations (Etat et Conseil Régional) :

- Subventions sollicitées
- Subventions obtenues
- Coût total des actions



## Perspectives 2018

• Avenant à la Convention de délégation ITI, afin de prolonger d'une année le délai de dépôt des dossiers de demande de subvention.

• Elaboration du bilan à mi-parcours du Contrat de Ville.

• Réorganisation et renforcement de l'ingénierie dédiée au contrat de ville au sein de la direction de la Cohésion Sociale et Urbaine.

• Intégration de la priorité d'intervention dans les quartiers Politique de la Ville dans les politiques sportives et culturelles de l'Agglomération (appels à projets, conventions de partenariat).



# Sport

## Faits marquants 2017

### Le sport pour tous

- 28 050 € de subventions ont été distribués aux clubs pour l'organisation d'événements sportifs d'intérêt communautaire qui participent au rayonnement international, national et régional de l'agglomération.
- Avec un appel à projet pour le développement sur le territoire d'une politique sportive pour tous, qui a pris la suite, en 2018, de l'ancien dispositif dit du « 0,80 € » par habitant.

### Les clubs partenaires du territoire

- Le club d'athlétisme de Oignies a intégré le dispositif dit « clubs partenaires », rejoignant ainsi le cercle d'escrime d'Hénin-Beaumont, Hénin-Gym, le basket club de Courcelles/Dourges, le club d'escalade de Rouvroy, le club de rugby de Leforest et le football club féminin d'Hénin-Beaumont.
- Une enveloppe de 115 000 € est consacrée à cette politique volontariste de développement de pratiques sportives innovantes sur l'ensemble du territoire communautaire.
- Des conventions de partenariat sont, le plus souvent, établies entre les clubs et l'Education Nationale, afin de permettre le développement de ces pratiques sportives au sein des écoles primaires.

### Piscine

- Un fonds de concours de 500 000 € est proposé aux différentes communes de l'agglomération, pour favoriser l'apprentissage de la natation des élèves des écoles primaires du territoire.
- 261 261 € ont été alloués et répartis dans les trois communes de l'agglomération possédant un équipement nautique, afin d'en réduire les coûts de fonctionnement.
- 45 764,45 € ont été attribués et répartis dans l'ensemble des quatorze communes de l'agglomération, pour minimiser les coûts de transport vers les piscines de l'agglomération.
- Les élus communautaires ont validé le principe d'un fonds de concours pour le soutien à la rénovation et à la création d'équipements nautiques.

## Chiffres-clés 2017

**8 800 sportifs**

aux manifestations sportives de pleine nature du Parc des îles.

**1 500 collégiens**

à la course « Action contre la Faim ».

**5 000 personnes**

ont assisté au 1<sup>er</sup> meeting d'aéromodélisme du Parc des îles.

## Perspectives 2018

- Mise en place d'un fonds de concours d'appui à la réalisation ou à la réhabilitation d'équipements sportifs.
- Refonte complète du dispositif dit des « clubs partenaires ».

### Renforcement de la lisibilité de la politique sportive communautaire :

- Développement du sport de masse autour des pratiques sportives pour tous.
- Utilisation de la pratique sportive comme levier et outil, au service du développement du territoire et du bien-être de ses habitants.
- Mise en œuvre d'une politique globale territoriale qui soutient, valorise et accompagne des sites et équipements, permettant l'accès à la pratique sportive.
- Création d'un Pass Sport ; réduction de 30 € sur le prix de la licence ou de la cotisation lors de l'inscription dans un club sportif.
- Mise en place de l'appel à projet « sport »
- Poursuite des actions engagées sur le territoire et le Parc des îles, en faveur du sport et pour le bien-être des habitants.
- Affirmation des priorités affichées dans le contrat de ville, pour une action publique à l'échelle intercommunale en faveur du sport.



© Freepik

# Santé

## Faits marquants 2017

- Poursuite des travaux de l'« **Atelier Santé Ville** », qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé (réalisation d'un diagnostic territorial).
- Participation à l'étude relative à la création d'une « **maison de santé** », dans le cadre du projet de renouvellement urbain de la ZAC des 2 Villes (Henin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle). Réalisation d'un diagnostic relatif à l'état de santé de la population ainsi qu'à l'offre de soins au niveau local, mobilisation des acteurs associatifs autour d'une réflexion sur leurs attentes et leurs besoins quant à la structure en projet (animation d'un groupe de travail dédié).
- Poursuite du programme d'**aménagement des cours d'écoles** maternelles et primaires de la CAHC.
- Adhésion au programme « **Vivons en forme** », pour la promotion de l'équilibre nutritionnel et de l'activité physique chez les enfants du territoire.
- Mise en place de **groupes d'échanges et de conférences** à destination de proches de personnes atteintes par la **maladie d'Alzheimer**.
- Poursuite de l'**accompagnement** des personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer et des personnes confrontées à des conduites de consommation à risques.
- **Accompagnement technique et financier** du tissu associatif local investi dans une démarche de prévention « santé ».



### Perspectives 2018

- Poursuite de la dynamique de prévention santé déjà impulsée.

## Chiffres-clés 2017

- 700 jeunes sensibilisés** à l'importance de l'équilibre alimentaire
- 950 jeunes informés** des conduites de consommation à risques
- 700 personnes sensibilisées** à la prévention des cancers
- Près de 100 familles** confrontées à la maladie d'Alzheimer d'un proche, accompagnées dans leurs démarches
- 10 200€** attribués en direction d'actions de « **prévention santé** »
- 15 200€** attribués à l'**accompagnement des personnes handicapées**



L'action de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin en termes de prévention de la délinquance et d'accès au droit se focalise particulièrement sur les violences conjugales, l'aide aux victimes ainsi que les points d'information et d'accès au droit. Les actions portées par les associations locales, dont certaines sont subventionnées par la CAHC, permettent de mailler la totalité du territoire et sont complémentaires au travail mené par l'Agglomération.

© Freepik

# Droit et Prévention

## Faits marquants 2017

### Accompagnement

#### • CIDFF

**Droits des Femmes et des Familles :** Une subvention de 8 000€ a été accordée pour soutenir l'organisation de permanences psychologiques (64 sur l'ensemble de l'année) et juridiques, où 2 024 personnes ont été reçues, concernant le droit du travail, la santé, l'aide sociale ou les violences.

#### • 9 de Cœur Systémia

##### violences conjugales :

2 000€ ont été alloués à cette association au titre de la formation à destination des professionnels et intervenants, dans le domaine des violences conjugales.

#### • SOLFA violences conjugales :

1 666€ ont été attribués au titre de l'accompagnement et l'hébergement des femmes victimes de violences conjugales.

#### • Une convention de prise en charge

des adolescents mineurs a été signée en novembre 2013 entre la CAHC et l'ADAE (Associations Départementale Actions Educatives), concernant la réparation pénale. A ce titre, pour l'année 2017, 11 jeunes ont été intégrés au sein d'Aquaterra et du Centre Technique.

### Instances de concertations

Le service Droit et Prévention participe aux instances de concertation et aux « cellules de veille », organisées dans la plupart des communes de l'Agglomération. Des représentants de la police nationale, de la police municipale, des bailleurs, de la société de transports Tadao, de la SNCF, des établissements scolaires et des associations locales y participent.

Le chargé de mission prévention de la délinquance et accès au droit y assure une fonction de veille juridique sur l'accès aux droits et l'aide aux victimes, et diffuse les données statistiques transmises par le commissariat central de la CAHC. Il assure également, en fonction des questions spécifiques abordées en séances, le lien avec les services de la CAHC (collecte des déchets, Refuge, travaux, etc.).

### Fonds de concours

Au titre du fonds de concours, la CAHC participe aux dépenses de fonctionnement de l'antenne de justice d'Hénin-Beaumont, à hauteur de 2 732€, et du point d'accès au droit de Libercourt, pour 3 384€ (subventions 2016 et 2017).

## Perspectives 2018

- Mise en place des groupes de travail du CISPD et élaboration d'un programme d'action annuel.



## Communauté d'Agglo

### Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin



242, boulevard Schweitzer  
BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont cedex  
**Tél : 03 21 79 13 79** / Fax : 03 21 49 64 65  
[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr)

### Aquaterra



1573, boulevard des frères Leterme - 62110 Hénin-Beaumont  
**Tél : 03 21 79 74 94**  
[www.aquaterra-henincarvin.fr](http://www.aquaterra-henincarvin.fr)

### Le Métaphone®



Chemin du Tordoir 62590 Oignies  
**Tél : 03 21 08 08 00** / Fax : 03 21 77 80 69  
Courriel : 9-9bis@agglo-henincarvin.fr  
[www.9-9bis.com](http://www.9-9bis.com)

### Centre Technique Communautaire

428, boulevard Branly  
ZI de la Peupleraie - 62110 Hénin-Beaumont  
**Tél : 0800 31 32 49 (N° vert)**

### ILTV



Rue du Tordoir - 62590 Oignies  
**Tél : 03 21 74 03 47**  
[www.iltv.fr](http://www.iltv.fr)

### Pépinière d'entreprises de la Tuilerie

Zone de la Tuilerie - 102 Ter rue Lazare Carnot - 62790 Leforest  
**Tél : 03 61 57 05 29**

## Syndicats mixtes

### SYMEVAD



Syndicat Mixte d'élimination et de valorisation des déchets  
60, rue Mirabeau Prolongée  
CS 100 14 - 62141 Evin-Malmaison cedex  
**Tél : 03 21 74 35 99**  
[www.symevad.org](http://www.symevad.org)

### SMT



Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle  
39, rue du 14 juillet - CS 70 173 - 62303 Lens cedex  
**Tél : 0800 409 209**  
[www.smt-artois-gohelle.fr](http://www.smt-artois-gohelle.fr)

### SCOT Lens-Liévin-Héning-Carvin



Schéma de Cohérence Territoriale Lens-Liévin-Héning-Carvin  
242, boulevard Schweitzer - BP 156 - 62253 Héning-Beaumont  
**Tél : 03 21 08 06 66**  
[www.scot-llhc.fr](http://www.scot-llhc.fr)

### Pôle métropolitain de l'Artois



30/32 rue Casimir Beugnot - 62300 Lens

## Les 14 communes

### Bois-Bernard



Maire : Christine TOUTAIN  
Hôtel de Ville  
Place de la Mairie - 62320 Bois-Bernard  
**Tél : 03 91 83 07 00**  
[www.bois-bernard.fr](http://www.bois-bernard.fr)

### Carvin



Maire : Philippe KEMEL  
Hôtel de Ville  
1, rue Thibaut - 62220 Carvin  
**Tél : 03 21 74 76 00**  
[www.carvin.fr](http://www.carvin.fr)

### Courrières



Maire : Christophe PILCH  
Hôtel de Ville  
Place Jean Tailleux - 62710 Courrières  
**Tél : 03 21 74 80 20**  
[www.courrieres.fr](http://www.courrieres.fr)

### Courcelles-lès-Lens



Maire : Bernard CARDON  
Hôtel de Ville  
1, rue des Poilus - 62970 Courcelles-lès-Lens  
**Tél : 03 61 19 74 00**  
[www.courcelles-les-lens.fr](http://www.courcelles-les-lens.fr)

### Dourges



Maire : Jeanne-Marie DUBOIS  
Hôtel de Ville  
Rue Gambetta - BP 17 - 62219 Dourges  
**Tél : 03 21 69 87 00**  
[www.dourges.fr](http://www.dourges.fr)

### Drocourt



Maire : Bernard CZERWINSKI  
Hôtel de Ville - Route d'Arras - 62320 Drocourt  
**Tél : 03 21 13 99 20**  
[www.mairie-drocourt.fr](http://www.mairie-drocourt.fr)

### Evin-Malmaison



Maire : Valérie PETIT  
Hôtel de Ville  
Rue Basly - 62141 Evin-Malmaison  
**Tél : 03 21 77 84 99**  
[www.evin-malmaison.fr](http://www.evin-malmaison.fr)

### Héning-Beaumont



Maire : Steeve BRIOIS  
Hôtel de Ville  
1, Place Jean Jaurès - 62252 Héning-Beaumont  
**Tél : 03 21 74 87 00**  
[www.mairie-heninbeaumont.fr](http://www.mairie-heninbeaumont.fr)

### Leforest



Maire : Christian MUSIAL  
Hôtel de Ville  
Place Salengro - 62790 Leforest  
**Tél : 03 91 83 06 20**  
[www.villedeforest.fr](http://www.villedeforest.fr)

### Libercourt



Maire : Daniel MACIEJASZ  
Hôtel de Ville  
Rue Cyprien Quinet - 62820 Libercourt  
**Tél : 03 21 08 10 50**  
[www.libercourt.com](http://www.libercourt.com)

### Montigny-en-Gohelle



Maire : Bruno YARD  
Hôtel de Ville  
14, rue Uriane Soriaux - 62640 Montigny-en-Gohelle  
**Tél : 03 21 79 30 80**  
[www.mairie-montigny.fr](http://www.mairie-montigny.fr)

### Noyelles-Godault



Maire : Jean URBANIAK  
Hôtel de Ville  
38, rue de Verdun - 62950 Noyelles-Godault  
**Tél : 03 21 13 97 77**  
[www.ville-noyelles-godault.fr](http://www.ville-noyelles-godault.fr)

### Oignies



Maire : Fabienne DUPUIS  
Hôtel de Ville  
Place de la IV<sup>e</sup> République - 62590 Oignies  
**Tél : 03 21 74 80 50**  
[www.oignies.fr](http://www.oignies.fr)

### Rouvroy



Maire : Valérie CUVILLIER  
Hôtel de Ville  
5, rue de la Mairie - 62320 Rouvroy  
**Tél : 03 21 74 82 40**  
[www.ville-rouvroy62.fr](http://www.ville-rouvroy62.fr)





Communauté d'Agglomération Héning-Carvin

242, boulevard Schweitzer  
BP 129 - 62253

Héning-Beaumont cedex  
**Tél : 03 21 79 13 79**

[www.agglo-henincarvin.fr](http://www.agglo-henincarvin.fr)